



Communiqué de presse – 5 janvier 2021

Covid-19 : campagne de tests

Au lendemain des fêtes de fin d'année et pour contribuer à limiter la diffusion du virus de la Covid-19 sur notre territoire, une campagne de dépistage est organisée du 9 au 18 janvier.

Au lendemain des fêtes de fin d'année, la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac et la Ville d'Aurillac, en partenariat avec le laboratoire Sylab et en association avec les différentes communes, lancent une campagne de tests PCR sur tout le territoire.

Se faire dépister dans le cadre de cette campagne financée par la Caisse Primaire d'Assurance Maladie, c'est un acte citoyen et solidaire, notamment pour identifier les personnes asymptomatiques.



« La lutte contre tout agent pathogène tel que le SARS CoV2 repose principalement sur notre capacité à limiter les chaînes de transmission. Dès lors que les mesures barrières n'ont pas été strictement appliquées et compte tenu du délai d'incubation de 5 à 7 jours, il est important de participer à cette campagne de dépistage. Ensemble, nous pouvons limiter la diffusion du virus sur notre territoire. »

Docteur Mathieu KUËNTZ,
Président de la Commission Médicale d'Établissement du Centre hospitalier d'Aurillac
et Responsable du laboratoire de Biologie médicale

Docteur Anne-Lise PRADEL,
Urgentiste et Directrice médicale de gestion de crise

Des centres mobiles seront installés du 9 au 18 janvier. Chaque habitant peut se rendre sans rendez-vous sur le centre de son choix, muni de sa carte Vitale et en imprimant à l'avance la fiche de renseignements disponible sur les sites www.caba.fr, www.aurillac.fr et www.labo-sylab.fr (des fiches seront disponibles sur place pour les personnes qui n'auraient pas de possibilité d'imprimer).

Planning du dépistage

A Aurillac

Samedi 9 janvier :

- place de l'Hôtel de Ville, 7h30-12h30
- Square Vermeuzen, 14 h-17 h

Lundi 11 janvier :

- centre commercial du Cap-Blanc, 8 h-12h30
- quartier de La Montade, 15 h-18 h

Mardi 12 janvier :

- centre commercial des Alouettes, 8 h-12h30
- zone commerciale de Sistrières, 15 h-18 h

Mercredi 13 janvier :

- centre commercial de Belbex, 8 h-12h30
- zone commerciale de la Ponétie, 15 h-18 h

Jeudi 14 janvier :

- centre commercial de Marmiers, 8 h-12h30 et 15 h-18 h

Vendredi 15 janvier :

- secteur de Lescudilliers/Vialenc, 8 h-12h30

- secteur de Géant Casino, 15 h-18 h

Samedi 16 janvier :

- place de l'Hôtel de Ville, 7h30-12h30

- Square Vermenouze, 14 h-17 h

Lundi 18 janvier :

- esplanade Michel Crespin, 10 h-17 h

Dans les Communes de la CABA

Lundi 11 janvier :

- Lascelles (devant la Mairie), 9 h-12 h

- Saint-Simon (stade du Pontail), 14h30- 18 h

Mardi 12 janvier :

- Vézac (salle polyvalente), 9 h-12 h

- Labrousse (parking de la Mairie), 14h30- 18 h

Mercredi 13 janvier :

- Crandelles (Maison des Loisirs), 9 h-12 h

- Saint-Paul-des-Landes (parking de la salle des fêtes), 14h30- 18 h

Jeudi 14 janvier :

- Giou-de-Mamou (parking du CREA), 9 h-12 h

- Marmanhac (terrain de pétanque), 14h30- 18 h

Vendredi 15 janvier :

- Naucelles (salle culturelle, place de la Halle), 14h30- 18 h

- Yolet (salle polyvalente), 14h30- 18 h

Samedi 16 janvier* :

- Sansac-de-Marmiesse (place des commerces), 9 h-12 h

- Ytrac (place Pierre Moissinac), 14h30- 18 h

Dimanche 17 janvier* :

- Arpajon-sur-Cère (place de la République), 9 h-12 h

Lundi 18 janvier :

- Lacapelle-Viescamp (parking salle polyvalente), 9 h-12 h

- Milly Crespiat (parking salle des fêtes), 14h30- 18 h

**Jussac : samedi 16 janvier (9h30-16h30 non stop) et dimanche 17 janvier (9 h-11h30), place de la Mairie (prélèvements organisés par la Commune)*